

## **CAHIER D'ACTEUR** **PROJET Ep'HyNE – GROUPE ADP**



Groupe ADP est l'un des leaders mondiaux de l'exploitation aéroportuaire avec 27 aéroports.

Le Groupe ADP est pleinement engagé dans la transition vers une aviation durable et s'est fixé des objectifs ambitieux. Le Groupe ADP est engagé à atteindre le zéro émission nette sur sa chaîne de valeur à l'horizon 2050. Cet engagement est soutenu par une politique ambitieuse de pilotage et de réduction des émissions directes de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) et des émissions indirectes (scope 3) liées aux activités des parties prenantes.

Le déploiement des carburants aéronautiques durables, premier pilier de la décarbonation de l'aviation est donc un enjeu majeur pour le Groupe ADP qui s'engage pour contribuer à l'émergence de cette filière en soutenant le projet EP'HYNE.

Contact: Yannael Billard - Directeur Aménagement, Développement Durable et Affaires Publiques (p.i.)

Email : [yannael.billard@adp.fr](mailto:yannael.billard@adp.fr)

## **SYNTHESE DE LA CONTRIBUTION**

Le Groupe ADP est l'un des leaders mondiaux de l'exploitation aéroportuaire avec 27 aéroports.

La réalisation de l'ambition stratégique de réduction des émissions de gaz à effet de serre du transport aérien repose pour partie sur la capacité des aéroports à distribuer massivement une diversité de vecteurs énergétiques décarbonés ou bas carbone tels que l'électricité, les carburants aéronautiques durables, l'hydrogène bas-carbone ou les carburants liquides ou gazeux biosourcés.

Aussi, le déploiement des carburants aéronautiques durables, premier pilier de la décarbonation de l'aviation est un enjeu essentiel pour le Groupe ADP qui s'engage pour contribuer à l'émergence de cette filière.

Nous exprimons ainsi notre intérêt et soutien pour le projet EP'HYNE porté par Verso Energy qui offrira une production industrielle de carburants de synthèse durables sur le territoire national.

Ce projet s'inscrit en effet dans la dynamique de transition énergétique et écologique promue par le gouvernement français et les institutions européennes à travers les récentes réglementations maritimes FuelEU et ReFuelEU Aviation Airlines. Il contribuera à l'indépendance énergétique de l'Europe et de la France, la France étant encore dépendante à 99 % des carburants importés pour sa consommation d'hydrocarbures.

## **1. LA STRATEGIE DU GROUPE ADP EN MATIERE DE DECARBONATION DU TRANSPORT AERIEN**

La lutte contre le changement climatique est un axe majeur de la stratégie environnementale du Groupe ADP. Le Groupe ADP est engagé à atteindre le zéro émission nette sur sa chaîne de valeur à l'horizon 2050.

Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'Aéroports de Paris SA ont été certifiés par le SBTi (Science Based Targets initiative) en octobre 2024. La démarche SBTi permet à Aéroports de Paris SA de valider l'alignement de sa stratégie de réduction des émissions de GES avec les accords de Paris (+ 1,5°C maximum à horizon 2100), en démontrant la cohérence de ses objectifs chiffrés de réduction de ses émissions internes (scope 1 et 2) et externes (scope 3 relatif aux émissions des parties prenantes) avec les préconisations scientifiques, à moyen et long terme.

Cet engagement est sous-tendu par une politique ambitieuse de pilotage et de réduction des émissions directes de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) et des émissions indirectes (scope 3) liées aux activités des parties prenantes.

Dans ce cadre, le développement de nouvelles filières énergétiques est un enjeu matériel pour le Groupe ADP : la capacité à décarboner les activités aéroportuaires directement émettrices de GES et les activités du transport aérien de façon plus générale repose sur le nécessaire recours à des énergies ou vecteurs énergétiques bas-carbone ou décarbonés - électricité verte, gaz naturel pour véhicules d'origine biologique (bioGNV), carburants d'aviation durables (CAD ou SAF - Sustainable Aviation Fuel), hydrogène bas-carbone ou décarboné. Les aéroports ont une responsabilité à devenir des « hubs énergétiques » capables de distribuer voire produire ces énergies à large échelle pour leurs usages directs, ceux de leur chaîne de valeur et ceux des territoires qui les hébergent. Les aéroports ont également un rôle à jouer pour permettre l'émergence de ces filières énergétiques que ce soit en soutenant la production, en contribuant à renforcer la visibilité des besoins ou en participant aux études de planification des infrastructures.

Cet enjeu de devenir un « hub énergie » - également identifié comme opportunité majeure de transition vers une économie bas carbone - constitue l'un des deux piliers de la transformation du modèle aéroportuaire pour le Groupe ADP.

- Conscient que la capacité d'innovation et que la mobilisation de l'ensemble de l'écosystème sont indispensables pour relever les défis de demain et répondre à l'urgence des enjeux sociétaux et environnementaux, le Groupe ADP **travaille en partenariat avec** avec les compagnies aériennes, les énergéticiens, les pouvoirs publics, les constructeurs et les start-ups pour accélérer la décarbonation à l'échelle du secteur.

Le déploiement des carburants aéronautiques durables, d'origine biologique et de synthèse, premier pilier de la décarbonation de l'aviation, est un enjeu majeur pour le Groupe ADP qui s'engage pour contribuer à l'émergence de cette filière à travers plusieurs actions clés :

- Groupe ADP a été le premier acteur de l'industrie aéroportuaire à investir en 2023 dans un fonds d'investissement dédié au développement des SAF (United Airlines Ventures Sustainable Flight Fund),
- Le Groupe ADP a poursuivi son action en 2024 en investissant 20 millions de dollars dans la société LanzaJet, pour permettre de renforcer les capacités de production et de déploiement des usines de ce dernier.
- Participation active, dans l'alliance européenne RLCF (Renewable Low Carbon Fuel Alliance), initiative qui vise à stimuler la production et l'approvisionnement en carburants renouvelables et bas carbone dans le secteur de l'aviation et du maritime ;

- Participation aux groupes de travail SAF, pilotés en France par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat et portant, entre autres, sur le soutien à la production, les mécanismes d'approvisionnement, la traçabilité ;
- Poursuite de sa participation, sous forme de soutiens, à différents projets de production de SAF dans le cadre de l'appel à projets CARB-AERO porté par l'ADEME pour faire émerger des filières de production ;
- Copilotage, par le Groupe ADP et GMR Airports, aux côtés de Airbus, Safran, Axens et TotalÉnergies, d'une étude de faisabilité sur le développement d'une filière SAF en Inde.

## 2. CONTEXTE REGLEMENTAIRE : LA FEUILLE DE ROUTE DE DECARBONATION DU TRANSPORT AERIEN

Dans le cadre de l'article 301 de la Loi Climat et Résilience, les acteurs de la filière du transport aérien ont proposé une feuille de route ambitieuse pour la décarbonation du secteur.

Cette feuille de route s'appuie notamment sur :

- **Des objectifs progressifs d'incorporation de carburants durables et synthétiques dans le kérosène** mis à la consommation pour le transport aérien au départ de la France, en cohérence avec les ambitions européennes (« Fit for 55 » et ReFuelEU Aviation) ;
- **Un calendrier précis pour chaque typologie de carburant :**
  - 1% de SAF dès 2022, 2% en 2025, 6% en 2030, avec une montée en puissance rapide jusqu'à 70% en 2050. Cela représente à horizon 2050 5 millions de m3 de SAF sur le périmètre des aéroports de Charles de Gaulle et Orly gérés par le Groupe ADP ;
  - dont 1,2% de eSAF en 2030, 5% de eSAF en 2035, avec une montée en puissance jusqu'à 35% en 2050. Cela représente à horizon 2050 environ 2,5 millions de m3 de eSAF sur le périmètre des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly gérés par le Groupe ADP ;
- **Un dispositif de suivi et de concertation avec l'ensemble des acteurs** (producteurs, distributeurs, compagnies, gestionnaires d'aéroports, État) pour garantir l'atteinte de ces objectifs et la structuration d'une filière industrielle française et européenne.

Cette feuille de route s'accompagne d'incitations, de dispositifs de soutien à l'investissement (aides publiques, appels à projets), et d'un cadre réglementaire visant à rendre l'aviation progressivement compatible avec la trajectoire de neutralité carbone.

### 3. SOUTIEN DU GROUPE ADP AU PROJET EP'HYNE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE SAF EN FRANCE

En cohérence avec la trajectoire de décarbonation promue par le secteur du transport aérien français, le Groupe ADP soutient la démarche et les objectifs du projet EP'HYNE, qui vise à structurer une filière française de production, certification et distribution de carburants aéronautiques durables.

Ce projet répond à plusieurs enjeux prioritaires pour ADP et l'ensemble de l'écosystème :

- **Sécurisation de l'approvisionnement en eSAF** pour les aéroports français, condition indispensable à l'atteinte des objectifs nationaux et européens ;
- **Réduction effective de l'empreinte carbone du secteur aérien**, en offrant aux compagnies aériennes la possibilité d'incorporer des carburants bas-carbone à grande échelle ;
- **Promotion d'un ancrage territorial fort**;
- **Création de valeur et d'emplois en France** à travers l'émergence d'une filière industrielle innovante et compétitive ;
- **Renforcement de la souveraineté énergétique** et de la résilience du transport aérien face aux enjeux géopolitiques et environnementaux.

Plus largement, lors du *Salon international de l'aéronautique et de l'espace*, le 16 juin 2025, VERSO ENERGY et le GROUPE ADP ont signé un partenariat stratégique pour développer la filière e-SAF sur les plateformes aéroportuaires françaises, européennes et internationales. Le communiqué de presse est joint à cette contribution.

### CONCLUSION

Le Groupe ADP soutient le projet EP'HYNE qui contribue à structurer une filière nationale de carburants aéronautiques durables en fédérant des acteurs industriels, publics et privés autour d'objectifs communs d'innovation, de souveraineté énergétique et de compétitivité en garantissant un ancrage territorial et permettant la création d'emplois locaux. EP'HYNE positionne la France comme leader européen dans le développement des eSAF.

En soutenant EP'HYNE, le Groupe ADP poursuit son rôle moteur dans la transition écologique du transport aérien et sa volonté d'agir concrètement pour le développement de solutions pérennes, innovantes et compétitives au service de la décarbonation du secteur.